

<https://www.paris-normandie.fr/id491271/article/2024-02-06/colere-et-mecontentement-co...>

Par Loïc Potier

6 min read

# Colère et mécontentement contre la carte scolaire 2024 sur le territoire dieppois et brayon

En prévision de la divulgation de la prochaine carte scolaire pour l'année 2024 – 2025, la colère gronde avec la fermeture de nombreuses classes à Dieppe, mais aussi dans la région d'Eu et dans le nord du pays de Bray.



Par Loïc Potier

Publié: 6 Février 2024 à 15h19 Temps de lecture: 2 min

« *L'école de la République est maltraitée avec la prochaine carte scolaire de la rentrée de septembre 2024 sur le secteur de Dieppe et le nord de la Seine-Maritime* », déclare le député de la 6e circonscription, Sébastien Jumel (PCF) à l'issue de l'ébauche de la divulgation de la prochaine carte scolaire prévue pour la rentrée de septembre 2024. De nombreuses classes devraient être fermées à Dieppe, et dans les villes et villages alentour. Différentes manifestations sont prévues : jeudi 8 février avec une opération école morte et samedi 10 février à 10 heures avec un rassemblement sur le pont Ango de Dieppe.

## Les classes touchées

Sur Dieppe sont concernées, les écoles Langevin, Descelliers, Paul-Bert, Delaunay et Vauquelin touchant tous les quartiers de la ville. À cela s'ajoute la fermeture envisagée et programmée de l'école maternelle et élémentaire Pierre et Marie-Curie de Neuville-lès-Dieppe avec le transfert des élèves vers Triolet et Prévert. Les autres classes menacées sont situées dans les écoles du Tréport, Blangy-sur-Bresle, Vieux-Rouen-sur-Bresle, Haudricourt, Incheville, Callengeville et Neufchâtel. « *Je ne décolère pas sur cette situation qui abîme l'ascenseur social, poursuit le député, et je l'ai fait savoir à la direction académique des services de l'éducation nationale (Dasen).* »

## Dans l'attente du 15 février

François-Xavier Durand, délégué syndical CGT des enseignants ajoute : « *Les prochaines réunions auront lieu les jeudis 8 février et 15 février. La carte scolaire de la rentrée 2024 sera divulguée au soir du jeudi 15 février. C'est pour cela qu'il faut agir rapidement et rassembler le maximum de contestations pour éviter cette hémorragie.* » Lui-même, directeur à l'école élémentaire Sonia-Delaunay dans le quartier du Val-Druel ajoute. « *Mon école n'a toujours pas le statut réseau d'éducation prioritaire (REP) depuis le déclassement du collège Braque. Alors que nous avons tous les critères pour obtenir ce statut. De plus, notre zone a été élargie et touche tout le quartier du Val-Druel.* »

## L'éducation est une priorité

Nicolas Langlois, la maire de Dieppe (PCF) s'associe à cette colère. « *L'éducation est un axe prioritaire et nous avons pris de nombreuses mesures en ce sens. Nous avons baissé le tarif des cantines afin de permettre aux enfants de manger convenablement. Nous avons établi des liens entre les parents et les enfants et les enseignants. Cette carte scolaire est une négation de ce qu'a prononcé le gouvernement.* » Le nombre d'écoliers inscrit dans les établissements dieppois est de 2242 à la rentrée de septembre 2023 et les prévisions pour 2024 seraient de 2199 à ce jour, tout en sachant que des arrivées de familles sont attendues avec la construction de l'EPR2 de Penly.

## Les collèges et lycées touchés

Ce « *choix budgétaire* », comme l'ajoute Sébastien Jumel, touche également les collèges et les lycées de Dieppe et de sa région. Le député donne des chiffres. « *Sur le lycée du Golf de Dieppe, nous avons 30 élèves en plus et une dotation globale horaire de plus 0,6 heure. À Eu, il y a 69 élèves en moins et celle même dotation est réduite de 34 heures et au lycée Brassens de Neufchâtel, il y a 64 élèves en moins et 57 heures de supprimées. Conservons des effectifs à dimension humaine.* » Se pose aussi la question des remplacements de professeurs, un véritable problème dans certains établissements.

## **Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :**

[Dieppe \(Seine-Maritime\)](#)

Generated with Reader Mode